

FRANÇOIS MERTEN

(1880)

MERTEN, *François*, naquit à Grevenmacher (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 juillet 1833. Après un stage d'une courte durée au Collège communal d'Ath, il aborda définitivement en 1862, à l'Institut supérieur de commerce de la Ville d'Anvers, la carrière dans laquelle il devait se spécialiser. Il la poursuivit de degré en degré jusqu'à ce que l'éméritat vînt le toucher, le 30 juillet 1903, dans les fonctions qu'il exerçait alors à notre Université.

A Merten revient l'honneur d'avoir organisé l'enseignement des sciences commerciales à l'École des Arts et Manufactures, puis à l'ancienne École normale des sciences, et à l'Université. Il était professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, quand l'arrêté ministériel du 6 octobre 1880 le chargea du cours de géographie commerciale et industrielle aux Écoles du Génie civil et des Arts et Manufactures.

Un autre arrêté ministériel, en date du 29 octobre 1881, l'investit des cours de sciences commerciales et d'histoire du commerce et de la navigation à l'École normale des sciences, et, dès l'année suivante, par l'arrêté royal du 27 septembre 1882, il fut nommé professeur à la dite École.

En vertu d'une dépêche ministérielle du 30 octobre 1886, il fut autorisé à donner à la Faculté de Droit un cours facultatif de comptabilité industrielle et commerciale. Enfin, l'arrêté ministériel du 26 septembre 1897 lui confia, dans la même Faculté, les cours de connaissances des produits industriels belges, des marchandises d'importation et d'exportation et des produits naturels des divers pays, cours destinés aux aspirants licenciés du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires.



Il fut, sur sa demande, déchargé de ces derniers cours le 28 février 1900, mais il resta en possession de ses autres attributions.

Le 22 décembre 1902, un arrêté royal lui conféra le titre de professeur à l'École du Génie civil.

Merten avait été nommé successivement chevalier et officier de l'Ordre de Léopold et décoré de la croix civique de 1^{re} classe et de la médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II. Il était également chevalier de l'Ordre de la Couronne de chêne.

On doit à Merten de nombreuses publications scientifiques. Outre plusieurs monographies, il composa des manuels de sciences commerciales pour tous les degrés de l'enseignement moyen. L'un d'eux obtint de l'Académie royale de Belgique le Prix De Keyn pour la période 1884-1885.

L'ouvrage considérable, qu'il fit paraître en 1878 sous le titre de *Traité théorique et pratique des opérations commerciales et financières*, obtint un succès tel qu'il fut rapidement épuisé et qu'il est devenu introuvable.

La réputation que, grâce à son enseignement et à ses travaux, Merten s'était acquise, était si solidement et si universellement établie que pendant longtemps, dans notre pays, son nom symbolisa l'étude des connaissances financières et commerciales. Ce fut grâce à ses efforts que l'attention des pouvoirs comme du public se fixa de plus en plus sur la nécessité de reconnaître à l'enseignement de ces branches la place importante qui leur revient dans un pays aussi industriel et commercial que le nôtre.

Il n'a pu avoir de satisfaction plus douce, à la fin de sa carrière, que de voir que les idées, dont il s'était fait le champion infatigable, ont obtenu leur réalisation dans l'organisation nouvelle des Écoles spéciales de commerce.

Aux regrets unanimes que suscita son décès, survenu le 30 octobre 1911, se mêla ce triple hommage que tous rendirent à sa mémoire : « Ce fut un homme de travail, de science et de bien ».

V.-C. DE BRABANDERE.